



Syndicat Emeraude.fr

Déchets recyclables

Le bac ou la borne jaune accueille 4 grandes familles de déchets.
Les déchets recyclables sont à jeter en vrac, dans le bac ! Des déchets posés à côté du bac ne seront pas collectés.



Depuis mai 2019, tous les emballages plastiques se trient !



URL de la page: https://www.syndicat-embraude.fr/dechets-recyclables?is_pdf=true

Tous les emballages plastiques

Détails des déchets



- › Pots de yaourt et leurs opercules
- › Sacs plastiques
- › Polystyrènes (barquettes de viande, de fruits...)
- › Blisters et autres emballages de produits de maison
- › Boîtes de CD et DVD
- › Bouteilles et bidons en plastique
- › Emballages en plastique dur
- › Étuis de baguette
- › Films alimentaires
- › Papiers de bonbons



Attention!

Les plastiques qui ne sont pas des emballages (jouets en plastique, décorations...) sont à jeter en sac dans le bac ou la borne marron.

Les bouteilles ou bidons ayant contenu des produits toxiques (jardinage, bricolage...) sont à jeter à la déchèterie.



Tous les papiers

Détails des déchets



- › Enveloppes (avec ou sans fenêtre plastique)
- › Journaux
- › Magazines
- › Prospectus



Attention !

Inutile de les froisser, de les déchirer ou d'enlever les agrafes, les spirales ou les trombones. Ils seront retirés lors du recyclage.

Les papiers sales (mouchoirs usagés, couches, lingettes...) sont à jeter dans les ordures ménagères.



Tous les emballages cartons

Détails des déchets



- › Boîtes alimentaires (pizzas, hamburgers...)
- › Boîtes de céréales, de gâteaux...
- › Boîtes d'œufs
- › Briques de jus de fruits, de lait, de soupe...
- › Cartons d'emballages



Attention !

Tous se trient, en les vidant au préalable, question de propreté.



Tous les emballages métalliques



- › Aérosols (déodorants, spray...)
- › Barquettes en aluminium
- › Boîtes de conserve
- › Boîtes ou sachets de thé ou café
- › Canettes
- › Capsules de café
- › Emballages de médicaments



Pas besoin de laver ces déchets, il suffit de bien les vider. Économiser l'eau est aussi important que trier.



Attention !

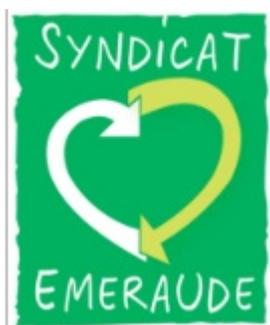
Il est aussi important de ne pas imbriquer ces déchets comme ci -après, cela compliquerait le tri à l'étape suivante.



Plus d'informations

Une question, un doute ? Appelez le service technique du Syndicat Emeraude au

01 34 11 92 92 et nos agents se feront un plaisir de répondre à votre demande !



(<https://www.syndicat-emmaude.fr/>)

SYNDICAT EMERAUDE

172, Chaussée Jules César
95130 Le Plessis-Bouchard

Horaires :

Du lundi au vendredi

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

☎ 01 34 11 92 92



URL de la page: https://www.syndicat-emmaude.fr/dechets-recyclables?is_pdf=true